

Revue de la presse du 14/05/2014

➤ M. Rabbah présente devant SM le Roi l'état d'avancement et les perspectives d'avenir de la stratégie nationale pour le développement de la compétitivité logistique

Dans une présentation devant SM le Roi Mohammed VI, lors de la cérémonie de signature, mardi 13 mai à Mohammedia, sous la présidence du Souverain, de sept conventions visant l'accélération de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique, M. Rabbah a indiqué qu'il a été procédé, dans le cadre de la mise en place des outils de gouvernance du secteur, à la création de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique, qui a démarré ses activités en novembre 2012, et prend en charge la coordination de la mise en œuvre de la stratégie sur plusieurs niveaux. S'agissant du développement des zones logistiques, le ministre a indiqué que "l'offre d'immobilier logistique de nouvelle génération a connu une évolution importante depuis le lancement de la stratégie logistique nationale".

• MAP express • LE MATIN

➤ Logistique : La SNDCL, une stratégie bien conçue pour un secteur en plein essor au Maroc

L'intérêt particulier qu'accorde SM le Roi Mohammed VI à la mise en œuvre optimale de la Stratégie nationale de développement de la compétitivité logistique (SNDCL) a permis à ce secteur de jouer un rôle déterminant dans la dynamisation de l'économie marocaine et le renforcement de la place du Royaume en tant que plateforme internationale d'attraction des investissements à haute valeur ajoutée.

• devanture.net •

➤ RAM Express renforce sa flotte

RAM Express, filiale de transport régional de Royal air Maroc vient de réceptionner son cinquième ATR 72.600. Ces appareils de transport de passager de dernière génération font partie d'une série d'avions à aile haute, bi-turbopropulseurs d'une capacité de 70 personnes. Ces appareils ont d'ailleurs été choisis pour leur faible consommation de carburant et leur coût d'exploitation compétitif.

• al bilad al oukhra •

➤ Conseil de gouvernement

Le Conseil de gouvernement, qui se tiendra le 15 mai, examinera plusieurs projets de décrets, dont ceux relatifs à la création d'une commission nationale de coordination de l'hydrographie, de l'océanographie et de la cartographie des fonds marins et à l'échange électronique de données juridiques. Le projet de loi sur l'accord maroco-qatari relatif au transport aérien est également à l'ordre du jour.

• l'économiste • maghreb arabe presse online •